

Les hommes du Néolithique se tatouaient. Depuis, la tradition du tatouage et du piercing s'est poursuivie et répandue. S'y ajoute l'implantation d'objets sous la peau. Aujourd'hui, la sculpture permanente du corps devient une norme sociale plus qu'une preuve de liberté ou une recherche de l'esthétique.

Piercings, tatouages et implants

Bernard ANDRIEU

Le piercing, le tatouage, les scarifications et les implantations sont des pratiques ancestrales. Les Indiens mayas avaient des anneaux dans la langue, les Papous des osselets dans les narines, les Massaïs se perçaient les oreilles et les légionnaires romains le sein. Ces pratiques sont apparues avec les premières sociétés primitives, et tatouages et piercings furent les premières modifications corporelles. Ötzi, la momie congelée découverte dans les Alpes italo-autrichiennes en 1991, portait des marques corporelles, ce qui a confirmé l'utilisation de tatouages dès le Néolithique en Europe. À la même période, en Afrique, des petites pierres (des labrets) étaient insérées au niveau de la lèvre inférieure ou dans les lobes des oreilles. En Égypte, la découverte du corps tatoué et scarifié de la prêtresse Amunet et celle de boucles d'oreilles en or sur des corps masculins prouvent la présence des modifications corporelles il y a plus de 4 000 ans. Plus tard, en Afrique, les scarifications ont supplanté les tatouages, car ils sont plus visibles sur les peaux sombres.

L'historien de l'art Denis Bruna a relevé toutes les traces de piercing sur des images peintes et dans des textes des XIV^e, XV^e et XVI^e siècles. Sur les visages et sur les corps, des anneaux, des pendeloques et des chaînes traversant la chair montrent que le piercing contemporain est issu d'une longue tradition. Longtemps passés sous silence, ces ornements ont été réservés à des individus singuliers de l'iconographie chrétienne. Des personnes, qui par leurs actes, leur croyance ou leur origine, étaient dési-

gnées comme les ennemis de la foi chrétienne : bourreaux, juges, Noirs, juifs, Sarrasins...

En Occident, le tatouage apparaît d'abord en marge de la société, dès le XVIII^e siècle, chez les matelots, les soldats et les bagnards qui ont été les premiers en contact avec ceux qu'on appelait alors les « primitifs ». Quant au piercing occidental, il serait né avec le mouvement Punk dans les années 1970. Il était associé, il y a quelques années encore à la musique techno, mais il s'est aujourd'hui élargi à la notion de bijou, beau et original. Imposé autrefois comme une marque d'infamie, le piercing s'impose aujourd'hui comme un acte volontaire et revendicatif. La marque est devenue démarque.

Des corps étrangers sous la peau

Piercings et tatouages font aujourd'hui place aux implants sous-cutanés. Ils ont été utilisés dans un premier temps dans le cadre du Body Art. Un implant est un objet introduit dans le corps lors d'une opération chirurgicale. Il est placé sous la peau à laquelle il donne un effet de relief, qui peut éventuellement permettre d'accrocher un bijou. Les implants sont des billes, des tiges ou des plaques en acier inoxydable chirurgical ou en silicone. Le Body Art est un mouvement né dans les années 1960, où les corps deviennent le matériau de la création. Peu pratiqués en France, car ils se sont surtout développés aux États-Unis et en Grande-Bretagne, les implants offrent une autre manière de sculpter son corps, de lui donner du relief, de le modeler à

volonté. Ils donnent une vision différente de la beauté créée par la contre-culture occidentale.

Depuis les années 1960, le corps est devenu pour la jeunesse un lieu d'inscription : la peau est une surface sur laquelle on peut écrire sa propre histoire, le tatouage est un livre incarné offert au regard des autres. Le corps et la peau sont investis comme un lieu de plaisir : on fait de son corps une œuvre personnelle. C'est par la peau et les sensations qu'elle procure, que l'individu se construit une identité inédite.

Beaucoup de sociologues ou de psychologues qui se sont intéressés au sens du tatouage y ont vu une destruction du corps, la disparition du corps naturel, mais c'était oublier les sensations que procurent ces modifications corporelles. En effet, un implant fiché dans le corps en modifie l'image, mais change aussi le schéma corporel.

Il semble depuis quelques décennies qu'une nouvelle religiosité s'organise autour du culte du corps. Le corps est à transformer selon le bon vouloir de chacun, il est à modeler à l'image qu'on souhaite lui donner. Les implants, qu'ils soient médicaux ou esthétiques, autorisent cette transformation du soi par le corps. Le corps devient une sculpture dont les contours sont sans cesse repris ; les outils permettant de tailler la chair sont multiples. Les piercings, tatouages, branding (inscription au fer rouge), scarifications, implants sont autant de techniques destinées à modeler son corps selon son désir. C'est en retouchant dans la chair l'image du corps que les implants permettent une nouvelle définition de son narcissisme.

Le psychiatre allemand Paul Schilder (1886-1940) avait déjà analysé la plasticité mentale de l'image du corps. Il avait mis en avant dans son ouvrage *L'image du corps* le fait que cette image est modifiable, par l'imagination, mais aussi par toutes les techniques corporelles (gymnastique, danse, méditation, piercing, mutilations) et par les vêtements (qui font aussi partie de l'image du corps).

Mais aujourd'hui, le corps est modifié dans sa chair. On observe des amputations réelles ainsi que des altérations permanentes ou indélébiles du corps : tatouages, excision du clitoris et des petites lèvres, circoncision, déformations du crâne, du cou, du pied, perforations des orifices, sacrifice du sein ou d'un doigt, étirements des lèvres ou des oreilles, etc. Selon

le médecin Claude Chippaux, « cet art des mutilations volontaires, car c'est un art dont le corps est la matière, a son rituel, ses moyens d'expressions propres à chaque ethnie, voire à certains peuples ».

Quelles sont les personnes qui se font tatouer, percer, implanter ? Le piercing attire une clientèle variée plutôt jeune de toutes conditions sociales. La peau ou certaines muqueuses sont percées à l'aide d'une aiguille, et le bijou est implanté. Les localisations les plus prisées sont le nez, les oreilles et le nombril. On estime à environ 100 000 le nombre d'actes réalisés chaque année en France, et à environ deux millions le nombre total de personnes ayant un piercing. En 1980, on comptait quatre boutiques de tatouage en France ; il y en avait près de 50 en 1990, il y en a aujourd'hui 300. Aucune qualification spéciale, aucune condition n'est requise pour exercer. Certains dénoncent même là un exercice illégal de la médecine. En effet, les conditions techniques nécessaires à un piercing « sécurisé » sont exigeantes : locaux et matériels adaptés, asepsie du site de piercing, procédures contrôlées du geste. Face aux risques de contamination par les virus de l'hépatite, du SIDA ou de l'herpès, notamment, une réglementation sanitaire a été mise en place en 2004 : elle concerne les mesures d'hygiène à respecter en cas d'effraction cutanée et de perçage. Tatoueurs et perceurs seraient entre 800 et 1 400. Ils ne sont assujettis à aucun texte précis, alors qu'ils interviennent sur le corps humain avec du matériel médical (pince, aiguille, cathéter, stérilisateur, gants).

S'automutiler pour exister

Le piercing du lobe de l'oreille est en France réalisé essentiellement par des bijoutiers. Il est effectué grâce à un pistolet dit perce-oreilles. Pratiquement toutes les femmes de France ont eu un piercing du lobe de l'oreille. Les piercings plus complexes (face, langue, cartilage, nombril, organes génitaux) sont réalisés par des professionnels dans des salons où sont pratiqués des tatouages. Ces piercings sont aussi effectués par des « perceurs » ambulants travaillant à domicile, sur les marchés, ou dans les *rave parties*. Il existe aussi des « coiffeurs-perceurs ». Pour des raisons de coût, des adolescentes pratiqueraient entre elles le piercing avec la même aiguille. Les piercings corporels sont plus souvent réalisés chez des sujets jeunes, neuf fois plus fréquemment chez les consommateurs de drogues que dans la population générale du même âge.

En France, on ne dispose pas d'enquête officielle fiable sur le piercing et le tatouage, mais il en existe une réalisée en 2001, au Canada. On y apprend que 23 pour cent des adolescents âgés de 12 à 19 ans avaient un piercing et 8 pour cent un tatouage, et que près d'un adolescent sur quatre souhaitait en avoir un (*voir l'encadré ci-contre*). Toutes les données indiquent que le tatouage ne cesse d'augmenter. Le piercing est aussi une agression du corps qui fait éprouver sinon du plaisir ou de la douleur, du moins une sensation particulière.

La matière du corps est marquée par le bijou : il est inséré sur le corps – ou dans le corps – qui décidera s'il accepte ou s'il rejette cet objet qui transperce la peau. S'il n'est pas rejeté, le bijou s'intègre au sujet, produisant des modifications physiologiques et psychologiques chez le sujet qui le porte.

QUELQUES CHIFFRES

Une enquête menée au Canada en 2001 a montré que :

Parmi les adolescents âgés de 12 à 19 ans, 23 pour cent ont un piercing et 8 pour cent un tatouage.

Les filles ont plus de piercings que les garçons (69 pour cent des piercings) et plus de tatouages (61 pour cent des tatouages).

Les filles qui souhaitent avoir un piercing (29 pour cent) sont plus nombreuses que les garçons (13 pour cent).

Les filles qui désirent se faire tatouer (22 pour cent) sont quasi aussi nombreuses que les garçons (20 pour cent).

Le perçage commence à l'âge de 13 ans.

Les tatouages font un bond à l'âge de 15 ans (5 pour cent) et augmentent ensuite à l'âge de 18 ans (15 pour cent), ce qui s'explique probablement par le fait que ces adolescents sont à l'âge où l'autorité parentale cesse de s'exercer.